

Dispositif d'évaluation des mineurs isolés étrangers (DEMIE)

Public concerné

- Le DEMIE (géré par la Croix Rouge) assure le premier accueil des jeunes mineurs migrants sollicitant une mesure d'assistance éducative sur le territoire parisien
- Un mineur est considéré comme non accompagné lorsqu'aucune personne majeure n'en est responsable légalement sur le territoire national ou ne le prend effectivement en charge et ne montre sa volonté de se voir durablement confier l'enfant, notamment en saisissant le juge compétent - Article 1 de l'arrêté du 17 novembre 2016 relatif aux modalités de l'évaluation des mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille

Missions et fonctionnement

- Structure dédiée à l'évaluation et à l'orientation des mineurs isolés étrangers
L'accueil se décline en 2 phases :
 1. **Évaluation lors du 1er entretien :** Mise à l'abris de 15 jours à l'hôtel (**dispositif de mise à l'abris inconditionnel**)
Il n'y a pas d'accueil de jour, les jeunes passent la journée dans le DEMIE
Les travailleurs sociaux emmènent à l'hôtel le soir et mangent avec eux
Il y a 361 places de mise à l'abris + 20 places pour les majeurs

Après le premier entretien, le jeune reçoit une notification.
S'il est majeur ou non isolé, il reçoit une notification de refus (c'est la loi), dans ce cas, il n'y aura pas de mise à l'abris et la notification de refus permet l'accès au 115
 2. **Evaluation approfondie lors d'un 2^{ème} entretien :** minorité, isolement, vulnérabilité (grille d'entretien avec questions d'évaluation sociale). Ne se prononcent pas sur les documents apportés par les jeunes – sur validité et authenticité des documents. C'est le juge qui demandera les examens ainsi que l'authenticité des documents.

Pour les 12/15 ans, le DEMIE informe le SEMNA qui dispose de places à l'hôtel ou en foyer
Les plus de 15 ans vont à l'hôtel - sauf s'il y a vulnérabilité

L'équipe du DEMIE est composée de TS (éducateurs spécialisés et moniteurs-éducateurs), de juristes, d'un psychologue et d'une infirmière.

Beaucoup de jeunes ont des problèmes de santé liés aux conditions de vie et à l'absence de soins durant leur parcours migratoire (beaucoup n'ont jamais vu de médecin ni de dentiste) : tuberculose, hépatite, gastro, problèmes dermatologiques, dentaires, maladies chroniques (diabète), troubles psychiques.

Coordonnées - Horaires

Accueil direct, sans rendez-vous : 5 rue du Moulin Joly 75011 Paris – Métro Couronnes (ligne 2)
Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h et le mercredi de 11h à 18h (s'y présenter tôt)
Orienter les mineurs vers le DEMIE avec un mot du Conseiller MLP

Quelques chiffres

Selon Human Right Watch (HRW), l'Aide sociale à l'enfance, s'est occupé de plus de 25 000 enfants migrants non accompagnés en France en 2017, soit une augmentation de 92 % par rapport à 2016. Près de la moitié de ceux qui cherchent à être pris en charge par ce service en France en font la demande à Paris.

A Paris, beaucoup échappent aussi aux radars de l'ASE, des maraudes, des associations, ou encore des services de police. Arrivés clandestinement en France, terrifiés à l'idée d'avoir affaire aux autorités, ils ne savent pas où se présenter pour se faire aider, pour dormir à l'abri ou manger à leur faim. Selon HRW, 200 enfants-migrants dormiraient chaque soir dans les rues de Paris.

En France, le nombre de mineurs étrangers isolés est en hausse spectaculaire depuis deux ans, de 8.000 en 2016, ils sont passés à 15.000 en 2017 puis, selon les tous derniers chiffres de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), 17.922 en 2018. Il s'agit en grande majorité de garçons - les filles ne représentent que 4 à 4,5% -, originaires pour les deux tiers d'entre eux des pays d'Afrique subsaharienne.

A sa mise en place en 2016, le DEMIE devait accueillir 1500 jeunes par an

- 3600 jeunes accueillis par le DEMIE en 2016 (contre 1500 en 2015)
- 6676 jeunes accueillis en 2017 (450 à 500/mois – 715 en aout)
- 8400 jeunes accueillis en 2018 (700/mois)